

**Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Mmes Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter et Marie-France Spielmann: «Sur les pavés de la Vieille-Ville (zone piétonne)».**

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal lors de la séance du 21 janvier 2015, dans le rapport M-789 A)

*MOTION*

Considérant:

- la valeur patrimoniale de la Vieille-Ville;
- le nombre de touristes, d'habitant-e-s qui aiment y déambuler;
- les contraintes de cette flânerie dues aux nombreux véhicules parkés sur et hors des cases, ou en transit;
- l'absence totale d'une réelle zone piétonne,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de se concerter avec l'Etat de Genève, l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville et les associations de commerçants afin:

- d'élaborer un projet de zone piétonne pour l'ensemble de la Vieille-Ville;
- d'interdire tout stationnement de véhicules dans ces rues;
- de permettre, à l'aide de bornes rétractiles, une circulation limitée aux habitant-e-s, ainsi qu'aux commerçant-e-s pour décharger leurs marchandises à des heures précises;
- d'encourager l'utilisation du minibus, ainsi que de tout autre moyen («funitreille») pour se rendre dans la Vieille-Ville.